

Invitation à la soutenance publique de thèse

Pour l'obtention du grade de Docteur en Histoire, art et archéologie

Madame Elynn GORRIS

POWER AND POLITICS IN THE NEO-ELAMITE KINGDOM

Cette étude historique sur le royaume néo-élamite (ca. 1100-520 av. J.-C.) a pour objectif d'améliorer notre connaissance de l'histoire tardive de l'Élam concernant trois thèmes principaux : la succession des derniers rois élamites ; les limites géographiques du royaume néo-élamite ; et la formation politique de l'état néo-élamite ainsi que la fonction des bureaucrates dans le système gouvernemental.

La première partie de cette recherche se concentre sur la généalogie royale. Une réévaluation de toutes les sources textuelles, archéologiques et iconographiques, de la Mésopotamie et de l'Élam, a permis de grouper les rois néo-élamites en deux dynasties royales (pré-645 av. J.-C.) et d'établir une séquence chronologique des rois de l'époque néo-élamite tardive (post-645 av. J.-C.).

La deuxième partie de cette étude est une révision de la sphère géopolitique des rois néo-élamites. Bien que toutes les reconstructions des limites géographiques du royaume néo-élamite restent hypothétiques, les régions élamites ont été réparties en deux groupes : les régions centrales (Susiane, Ram Hormuz, Behbahan, Izeh & Mamasani) et les régions frontalières (corridor Trans-Tigridien, le sud de Luristan, les montagnes Bakhtiari et Fars). Les frontières élamites ont parfois été modifiées suite à des conflits militaires entre l'Élam et ses pays voisins (l'Assyrie, la Babylonie, la Perse et les Mèdes). Le cas de la frontière avec la Babylonie et l'Assyrie illustre bien : de petits royaumes (Zari, Zamin, Haran) gouvernés par des chefs locaux inféodés au pouvoir élamite ont notamment servi de zones tampons entre l'Élam et la Mésopotamie.

La troisième partie présente une reconstruction préliminaire de la formation de l'état néo-élamite, de sa structure politique et de ses dirigeants et administrateurs. Le roi d'Anshan et de Suse ne gouvernait pas un état unitaire ni un état fragmenté, mais un royaume caractérisé par un système décentralisé dans lequel les potentats régionaux et rois locaux avaient un rôle important.

Mercredi 17 septembre 2014

14h30

Salle du Conseil

Collège Erasme

Place Blaise Pascal, 1

1348 Louvain-la-Neuve



Membres du jury :

Jean-Marie YANTE (UCL), Président

Jan TAVERNIER (UCL), Promoteur

René LEBRUN (UCL)

Lambert ISEBAERT (UCL)

Gian Pietro BASELLO (« L'Orientale » Université de Naples)

Michael KOZUH (Auburn University)